



Qui est Jésus ?

Comment pouvons-nous le connaître ?

Pour tout un chacun Jésus est un homme qui a vécu en Palestine il y a 2000 ans et ce pendant un peu plus d'une trentaine d'années. On garde le souvenir des paroles de sagesse qu'il a dites. Et pourtant il s'est heurté à l'incompréhension de ses contemporains qui l'ont fait condamner à mort et exécuter sur une croix au temps où le romain Ponce Pilate était gouverneur de Judée (un fait d'histoire qu'aucun historien sérieux ne conteste aujourd'hui).

Pour les chrétiens Jésus est aussi fils de Dieu et donc lui aussi Dieu. Il est ressuscité. C'est là le cœur de la foi des chrétiens, de la bonne nouvelle pour tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. La foi des chrétiens est basée sur les témoignages des apôtres, des disciples de Jésus qui l'ont suivi, écouté, observé sur les chemins de Palestine. Au moment de la mort de Jésus ils ont pris peur et se sont enfermés. Jésus ressuscité leur est apparu à plusieurs reprises et malgré cela il faudra attendre qu'ils reçoivent l'Esprit Saint que Jésus leur avait promis pour qu'ils se mettent à proclamer partout: la bonne nouvelle de la résurrection de Jésus.

Rien n'a pu les arrêter, ni les menaces, ni les coups, les procès, les emprisonnements. Ils ont préféré mourir que de renoncer à annoncer cette bonne nouvelle.



A quel âge recevoir le baptême ?

- Pour les enfant de moins de 3 ans :

Adressez votre demande auprès d'un prêtre du secteur pastoral ou à l'accueil paroissial 3 mois avant la date souhaitée du baptême. Vous serez invités à une rencontre de préparation avec d'autres parents. Ensuite vous rencontrerez un prêtre pour la préparation de la cérémonie.

- Pour les enfants de 3 à 7 ans :

Adressez votre demande auprès d'un prêtre du secteur pastoral ou à l'accueil paroissial 8 mois avant la date souhaitée du baptême. A cet âge là, votre enfant n'est plus un bébé et c'est le respecter que de l'associer à la préparation de son baptême. L'équipe de préparation au baptême vous proposera au moins 2 rencontres pour découvrir son livret-album, qui sera un moyen de dialoguer sur Jésus et le baptême. Vous serez aussi invités à participer aux rencontres d'éveil à la foi, une fois par mois.

- Pour les enfants en âge de scolarité (7ans et plus)

Ce sera un parcours étalé sur 18 mois. L'enfant ou le jeune suivra l'année de catéchisme ou d'aumônerie qui sera le fil conducteur de sa préparation.

Après le baptême.....,

pour vous aider à cheminer avec votre enfant, la paroisse de Langogne vous propose des rencontre d'éveil à la foi et des messes en familles mensuelles.

Pour tous renseignements : secrétariat ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

**Paroisse de Langogne
Petit tour de ville
48300 Langogne**

Tèl : 04 66 69 01 85

BAPTÊME



Paroisse de Langogne

Le baptême de votre enfant

Votre enfant vient de naître.

Il est là, le tout petit, chair de votre chair et il l'affirme par ses yeux, son front, sa bouche, ... Semblable à vous, cet enfant est cependant unique au monde. Oui, son sourire est le vôtre, ses cheveux, sa bouche ont des airs de famille.



Il est vôtre et il est différent?

Vous, les parents vous allez devoir découvrir progressivement ce « petit » qui vous est confié, l'accueillir sans cesse, l'adopter en profondeur.

Cette adoption, cet accueil, vous les traduirez de mille manières: vous aurez pour lui des gestes de vie: alimentation adaptée, régularité des repas de bébé, patience quotidienne pour apprendre à marcher, à entendre, à reconnaître, à parler, à chanter, à lire, à partager, à aimer. Chaque progrès sera un événement de famille.

Présenter votre enfant au baptême s'inscrit dans tous ces gestes de vie

Par cette démarche vous exprimez:

- *Que votre enfant est d'abord fils ou fille de Dieu*
- *Que Dieu vous le confie et vous rend aussi participants à sa paternité.*
- *Que votre désir est de le voir grandir dans cette dimension totale d'enfant de Dieu.*
- *Que vous l'aidez sur ce chemin.*

Questions et quelques éléments de réponse

A quoi nous engageons-nous en tant que parents en faisant baptiser notre enfant ?

Le baptême n'est qu'un début, qu'une première étape, le commencement d'un chemin dans la foi chrétienne pour votre enfant. Pour l'accompagner sur ce chemin l'église vous demande de vous engager à l'aider à développer sa foi, à lui faire connaître Jésus, à l'inscrire à la catéchèse.

Notre enfant sera-t-il libre plus tard si nous lui faisons suivre la catéchèse ?

Pour faire un choix entre plusieurs candidats aux élections il faut avoir un minimum d'informations sur ce qu'ils proposent (leur programme), sur ce qu'ils font, sur ce qu'ils sont. Vous pensez qu'il est important de donner une solide instruction à votre enfant, une bonne éducation et pour cela vous l'enverrez à l'école même si certains jours il n'en a pas du tout envie et vous aurez raison. Plus il aura d'instruction plus il aura de choix pour choisir un métier et trouver du travail.



On n'est libre de choisir qu'entre des propositions que l'on connaît. Devenu adolescent puis adulte votre enfant sera libre de continuer à approfondir sa foi ou de choisir une autre route. Si toutes celles et tous ceux qui, quand ils étaient en-

fants, ont suivi la catéchèse étaient obligés aujourd'hui d'avoir une pratique religieuse régulière et d'aller à la messe tous les dimanches les églises seraient bien trop petites ...

N'ayez aucune crainte. Votre enfant sera libre et d'ailleurs le Dieu auquel nous croyons tient par-dessus tout à la liberté de l'être humain.